

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

IDPS - Institut de droit public, sciences politiques
et sociales de Paris 13

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Sorbonne Paris Nord

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D



Au nom du comité d'experts :

Sébastien Bernard, Président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Sébastien Bernard, Université Grenoble Alpes

Experts : M. Dominique Breillat, université de Poitiers
Mme Carole Gallo, université de Lille
M. Marc Ortolani, Université Côte d'Azur
M. Bernard Quiriny, université de Bourgogne

REPRÉSENTANT DU HCERES

M. David Kremer

REPRÉSENTANTE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Pascale Molinier, Université Sorbonne Paris Nord

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Institut de droit public, sciences politiques et sociales
- Acronyme : IDPS
- Label et numéro : UR 201923492G
- Composition de l'équipe de direction : Mme Marine They, directrice

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales
SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

- L'IDPS articule ses travaux autour des quatre thématiques suivantes :
- Gouvernance, vie politique, régulation et relations internationales ;
 - Histoire et théorie du droit et de l'État et histoire des idées politiques ;
 - Droit public interne, européen et international ;
 - Justice, droits fondamentaux, politiques publiques et développement durable.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IDPS résulte de la fusion, réalisée en 2019, de deux unités préexistantes : le Cerap (Centre d'études et de recherches administratives et politiques) et le Ceral (Centre d'études et de recherches sur l'action locale). Il rassemble des juristes, des politistes, des sociologues et des historiens du droit.

L'unité dispose, à titre principal, de locaux implantés sur le Campus de Villetaneuse où se trouvent les gestionnaires administratifs et financiers ainsi qu'une salle destinée aux doctorants ; c'est également sur ce campus que les enseignants-chercheurs dispensent leurs cours. Depuis 2019, l'unité dispose par ailleurs de locaux sur le Campus Condorcet où des bureaux sont mis à disposition des chercheurs et des doctorants.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Deux institutions — une MSH et une structure fédérative — interviennent dans l'environnement immédiat de l'IDPS. L'université Sorbonne Paris Nord dont relève l'IDPS est tutelle, avec l'université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis et le CNRS, de la MSH Paris Nord. Les membres de l'IDPS peuvent solliciter les locaux de la MSH pour y abriter des colloques et demander des financements relevant de l'axe de recherche « Mondialisation, innovation, régulation » de la MSH. Des financements importants sont susceptibles d'être attribués par la structure fédérative « Les communs », qui rassemble quatre unités dont l'IDPS, pour des projets s'inscrivant dans ses axes scientifiques (p. ex. contribution au financement en septembre 2023 du colloque sur la protection internationale des forêts).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2022

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	10
Maîtres de conférences et assimilés	19
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	30
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	2
Personnels d'appui non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	37
Sous-total personnels non permanents en activité	39
Total personnels	69

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2022. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD	29	0	1
Total personnels	29	0	1

AVIS GLOBAL

L'IDPS est une jeune unité de recherche, née en 2019 de la fusion de deux unités préexistantes. Sa production scientifique est satisfaisante tant au plan quantitatif (plus de 240 articles, 18 ouvrages et plus de 160 chapitres d'ouvrages), qu'au plan qualitatif (éditeurs juridiques de renom : Dalloz, LexisNexis, LGDJ ; revues phare de la discipline : Revue Française de Droit Constitutionnel, Revue Générale de Droit International Public, Revue Internationale de Droit Comparé) avec des manifestations et des publications collectives ou individuelles régulières. Elle est néanmoins inégalement répartie entre les membres de l'unité. La période examinée a notamment été marquée par l'organisation de colloques sur des thèmes originaux (p. ex. sur « Les vocabulaires du droit » en 2021 ou encore « La croissance en droit public » en 2022) ainsi que par une manifestation ambitieuse (participation à l'accueil du congrès annuel de l'Association Française d'Études Européennes en 2021).

Si l'IDPS répond avec succès à certains appels à projets émanant de l'ANR (recherche sur l'immigration), d'établissements universitaires (p. ex. GIS Institut du Genre et de la MHS Paris Saclay) ainsi que de collectivités territoriales, son attractivité s'appuie surtout sur celle de certains de ses membres dont plusieurs sont fortement reconnus, y compris à l'étranger, dans leurs domaines de spécialité respectifs. La concrétisation du projet de partenariat avec l'université de Bangalore serait bienvenue, de même que l'accueil de davantage de chercheurs étrangers.

L'IDPS rassemble des enseignants-chercheurs aux spécialités variées (droit public, histoire du droit, science politique, sociologie). En quelques années, elle est parvenue à leur offrir un cadre propice à la poursuite de leurs recherches. Cette démarche très légitime s'est traduite par la formulation d'axes particulièrement larges, l'unité indiquant avoir voulu synthétiser dans ses axes les centres d'intérêt de ses membres. Ils couvrent presque toutes les dimensions de la recherche en droit public et dans certaines autres disciplines. En l'état, ils ne permettent pas d'afficher une véritable identité scientifique propre à l'unité, la définition d'une politique scientifique impliquant de mettre en avant certaines priorités. La très grande variété des thèmes abordés, si elle peut constituer une richesse et favoriser la présence de l'unité dans une multitude de champs, rend aussi plus difficile l'émergence au sein de l'unité d'une ou plusieurs thématique(s) fédératrice(s), propre(s) à accroître sa visibilité

nationale et éventuellement internationale. Elle a sans doute, cependant, permis plus facilement l'acceptation de la fusion des deux équipes antérieures à 2019.

Dotée de moyens financiers et humains satisfaisants, l'IDPS bénéficie du dynamisme d'une nouvelle direction installée en novembre 2022 après une première période compliquée, marquée par la crise sanitaire et une longévité limitée des mandats de ses premiers directeurs. Son organisation et son fonctionnement s'appuient sur des règles transparentes et une gouvernance collective telles qu'elles apparaissent dans son règlement intérieur.

Aux locaux historiques de l'IDPS situés à Villeteuse s'ajoute désormais l'accès à de nouveaux espaces sur le Campus Condorcet. Si la modernité et la richesse documentaire (Humathèque) de ce dernier sont une chance, son éloignement de Villeteuse constitue une difficulté nouvelle et potentiellement importante pour la vie collective de l'unité.

L'IDPS voit son nombre de doctorants décliner et leur mobilisation dans les activités collectives est assez faible. Ses relations avec le monde professionnel sont limitées et mériteraient d'être renforcées conformément, par exemple, au projet consistant à renouer des liens avec le tribunal administratif de Montreuil.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Les recommandations formulées lors de la précédente évaluation figuraient dans les rapports des deux unités — le Ceral et le Cerap — qui ont, par leur fusion, donné naissance à l'IDPS.

L'une des principales recommandations des rapports consistait à organiser le rapprochement des deux unités et a donc été mise en œuvre. Il apparaît toutefois que cette fusion s'est accompagnée d'une structuration autour d'axes particulièrement larges pour être fédérateurs, au détriment de l'affirmation d'une identité scientifique propre à l'IDPS.

Parmi les autres recommandations formulées, certaines d'entre elles ont également été suivies d'effets. Ainsi, alors que le rapport de 2018 sur le Cerap déplorait une féminisation insuffisante des instances de direction, l'IDPS a eu une codirection paritaire dès sa création et est dirigé, depuis novembre 2022, par une femme, tandis que le conseil de laboratoires comprend six femmes et quatre hommes. Un effort a également été réalisé pour moderniser la communication de l'unité à travers l'enrichissement du site internet.

Pour ce qui est de la recommandation consistant à améliorer l'accompagnement des doctorants, le bilan est plus contrasté dans la mesure où l'IDPS a développé certaines initiatives (mise à disposition d'une salle, contribution au financement d'une revue, instauration des « RDV de thèse »), mais l'unité constate le manque de mobilisation des doctorants pour ces initiatives.

Pour ce qui est de la consolidation des effectifs, quatre recrutements ont eu lieu au cours de la période examinée ; les besoins dans le champ de la formation ont manifestement primé sur la prise en compte de priorités scientifiques de l'unité à l'occasion de ces recrutements, mais les nouveaux membres s'insèrent convenablement au sein de l'IDPS. Contrairement au vœu exprimé il y a cinq ans, l'IDPS n'affiche pas de politique de soutien à la préparation de l'HDR, mais deux membres de l'IDPS ont soutenu une HDR au cours des cinq dernières années. Cependant, le nombre insuffisant de HDR en droit administratif est un handicap.

L'encouragement exprimé dans le rapport tendant à enrichir la réflexion sur les mutations contemporaines du droit par une approche pluridisciplinaire ne s'est concrétisé qu'à l'occasion d'un colloque ayant eu lieu en 2021 sur « Les évolutions du vocabulaire du droit ».

Enfin, les interactions avec l'environnement non académique restent faibles.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Dans le contexte de sa naissance par fusion de deux unités préexistantes, l'IDPS s'est assigné pour premiers objectifs de rassembler des membres aux spécialités variées et de leur offrir à tous un environnement susceptible de leur permettre de poursuivre leurs recherches. Cette démarche s'est traduite par la formulation d'axes particulièrement larges. Ils couvrent presque toutes les dimensions de la recherche en droit public et dans certaines autres disciplines (science politique, histoire du droit, sociologie). En l'état, ils ne permettent pas d'afficher une véritable identité scientifique propre à l'unité.

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'IDPS bénéficie d'une dotation annuelle récurrente de 49 k€ auxquels s'ajoutent des financements locaux ponctuels à l'occasion de manifestations scientifiques. L'unité s'appuie sur deux gestionnaires administratifs mutualisés avec une autre unité de taille comparable (Irda) et la structure fédérative « Les communs ». Elle dispose de locaux à la fois à Villetaneuse et au Campus Condorcet. Ces ressources lui permettent d'exercer convenablement ses activités.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Un soin particulier a été apporté à la réflexion sur la gouvernance de l'IDPS, à la fois claire et démocratique. L'unité rencontre davantage de difficultés pour associer les doctorants à ses activités.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les quatre axes (Gouvernance, vie politique, régulation et relations internationales/ Histoire et théorie du droit et de l'État et histoire des idées politiques/ Droit public interne, européen et international/ Justice, droits fondamentaux, politiques publiques et développement durable) adoptés par l'IDPS sont suffisamment larges pour permettre à tous les membres des deux anciennes unités de rattacher leurs travaux à l'un ou l'autre de ces thèmes.

Points faibles et risques liés au contexte

Outre qu'ils peuvent se recouper partiellement, la plupart des axes affichés sont encore marqués par un ancrage disciplinaire et leur large dimension ne permet pas d'afficher une véritable identité scientifique de l'unité. Certains points forts mériteraient pourtant d'être mis en valeur.

Les membres non-juristes de l'unité sont moins impliqués dans les projets collectifs.

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

À la dotation récurrente d'un peu moins de 50 K€ annuels s'ajoute la possibilité de bénéficier de certains financements complémentaires pour des projets soutenus par une structure fédérative ou par la MSH Paris Nord au titre de l'axe de recherche « Mondialisation, innovation, régulation ».

L'IDPS bénéficie de locaux à Villetaneuse pour les gestionnaires administratifs et financiers ainsi que pour les doctorants tandis que les enseignants-chercheurs disposent de bureaux au sein de l'UFR. Les chercheurs et les doctorants ont également accès à des espaces de travail situés sur le Campus Condorcet.

L'unité s'appuie sur deux personnels d'appui à la recherche (mutualisés au sein d'une « cellule recherche » avec l'Irda).

Points faibles et risques liés au contexte

La double localisation — Villetaneuse et Campus Condorcet —, l'absence de bureaux pour les enseignants et la faible présence des doctorants ne facilitent pas l'existence d'une vie collective de laboratoire. Le déplacement de Villetaneuse au Campus Condorcet nécessite une heure de transport.

L'IDPS ne dispose pas de fonds documentaire propre.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'IDPS dispose d'un règlement intérieur. Ce dernier distingue deux catégories de membres (permanents ou non). La catégorie des membres dits non permanents regroupe à la fois les doctorants, les enseignants-chercheurs non titulaires et les membres associés. À défaut de disposer d'une voix délibérative lors de l'Assemblée générale, ils peuvent, au début de chaque contrat, élire jusqu'à cinq représentants qui ont voix délibérative lors des assemblées générales et au sein du conseil de laboratoire. Les rôles respectifs de ces instances (assemblée générale, conseil, direction) sont bien définis. Le conseil de laboratoire se réunit régulièrement et est notamment chargé de se prononcer principalement sur les demandes de financement excédant un certain montant décidé annuellement en assemblée générale (500 €) ainsi que sur l'accueil de nouveaux membres au sein du laboratoire. Toutes ces dispositions témoignent de la qualité de la gouvernance mise en place.

Points faibles et risques liés au contexte

L'unité déplore un manque de mobilisation des doctorants malgré les initiatives prises en leur faveur (mise à disposition d'une salle, contribution au financement d'une revue, instauration des « RDV de thèse »).

L'unité n'a pas mis en œuvre de politique spécifique pour faciliter la préparation de l'HDR (deux soutenances ont tout de même eu lieu durant la période sur laquelle porte l'évaluation).

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Si l'IDPS répond avec succès à certains appels à projets émanant d'établissements universitaires (p. ex. GIS Institut du Genre et de la MHS Paris Saclay) ainsi que de collectivités territoriales, l'attractivité de l'IDPS s'appuie surtout sur celle de certains de ses membres dont plusieurs sont fortement reconnus, y compris à l'étranger, dans leurs domaines de spécialité respectifs. Ses quatre axes permettent de rassembler très largement, mais ne sont pas animés par des responsables qui, s'ils existaient, pourraient proposer des projets fédérateurs. La visibilité de l'unité sur la thématique du droit de l'environnement et du développement durable a souffert du départ de l'un de ses membres.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

Le rayonnement scientifique de l'IDPS est réel et sa contribution à un espace européen de la recherche se réalise, sur la période évaluée, par l'appartenance de ses membres à des réseaux de recherche de référence ainsi que par les relations entretenues par l'unité avec des universités étrangères — en particulier, le partenariat avec l'université de Vérone ainsi que les « ateliers thématiques » organisés en 2022 à Buenos Aires et à La Plata (Argentine).

Certains membres de l'IDPS entretiennent une activité scientifique soutenue à l'étranger en étant régulièrement invités à apporter leur concours aux travaux de nombreuses institutions académiques et unités de recherche, à l'échelle nationale, européenne (Grèce, Italie, Allemagne) et internationale (Tunisie, Inde, Brésil, Argentine, Sénégal, Turquie, Cambodge). Certains d'entre eux occupent des fonctions de responsabilité au sein d'instances nationales (CNU, Hcéres) et internationales (p. ex. Prefalc), participent à des programmes internationaux (p. ex. Collège international de philosophie) et huit d'entre eux exercent des responsabilités éditoriales dans des revues reconnues (p. ex. *Droits*, *Revue des droits de l'homme*, *Cités*, *Revue des deux mondes*, *Revue du droit de l'Union européenne*). La plupart sont présents au sein de sociétés savantes, en fonction de leurs spécialités respectives.

L'unité a entendu adopter des axes de recherche fédérateurs et adaptés à l'exploration des enjeux contemporains communs au droit, à l'histoire du droit et des idées, à la science politique et à la sociologie. Sur la période évaluée, l'IDPS a ainsi relevé le défi de maintenir une recherche disciplinaire forte, à travers les thématiques portées par ses quatre axes de spécialité (voir supra) tout en s'efforçant de développer l'interdisciplinarité comme vecteur de recherche collective.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

L'IDPS est une unité dont les membres se renouvellent régulièrement. L'arrivée de nouveaux enseignants-chercheurs, bien que recrutés essentiellement sur leur profil pédagogique, ne porte pas atteinte à la cohérence de l'unité sur ses thèmes de recherche ni aux équilibres disciplinaires (quatre recrutements sur la période évaluée : deux en section 02, un en section 03, un en section 04).

L'unité bénéficie aussi de la politique mise en œuvre par l'établissement pour l'accueil de nouveaux enseignants-chercheurs : 64 heures de décharge de service pour la première année, 32 heures pour la deuxième, ainsi qu'un budget de 5 K€ consacré à la recherche et une incitation à candidater à l'Institut universitaire de France.

Pour ce qui est de l'accueil et de l'accompagnement des doctorants, l'IDPS a développé certaines initiatives (réunion de rentrée, mise à disposition d'une salle, financement d'une revue, instauration des « RDV de thèse ») dont les résultats sont mitigés, mais l'initiative est cependant à mettre au crédit de l'unité.

L'IDPS est attaché aux principes de bonne gestion des ressources humaines. Le principe de parité y est scrupuleusement mis en œuvre depuis la fusion dans l'ensemble des activités conduites dans le cadre de l'unité, comme l'atteste par exemple la composition du conseil de laboratoire (six femmes et quatre hommes). La direction de l'IDSP, lors de sa création, comptait deux co-directeurs, dont un homme et une femme. Depuis 2022, l'unité est pilotée par une directrice.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

L'IDPS est associé à un projet ANR-PACE intitulé « Crise des migrants et des réfugiés en Europe », à travers la participation active de l'un de ses membres, qui a publié un certain nombre de travaux dans ce cadre (A. Pécoud et M. Geiger, *The International Organization for Migrations: The New 'UN Migration Agency' in Critical Perspective*, Cham, Springer International Publishing, 2020, 316 p.). Ce même enseignant-chercheur a également répondu à l'appel à projets Horizon 2020 de la Commission européenne (2018-2023), coordonné par l'université de Liège, et a procuré à l'IDPS les moyens de superviser le travail d'un chercheur invité.

L'IDPS répond avec succès à certains appels à projets émanant d'établissements universitaires (p. ex. GIS Institut du Genre et de la MHS Paris Saclay) ainsi que des collectivités territoriales (programme de recherche sur la vente HLM 2020-2023).

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Sans objet

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

La nouvelle organisation de l'IDPS n'a pas permis de maintenir au même niveau la visibilité de la thématique du droit du développement durable alors que celle-ci participait du rayonnement international du Ceral, du fait de la réputation et de l'expertise de certains de ses membres dans ce domaine et de leur présence dans les grands dossiers et contrats importants. Le départ du membre porteur au début du contrat en est sans doute la cause. Le risque peut alors se présenter de la pérennité des projets de l'unité et de son rayonnement, en cas de départs ou de mutations. Du reste, l'unité demeure fortement dépendante, pour son renouvellement, des besoins exprimés par les différentes sections en matière d'enseignement, même si des considérations relatives aux domaines de recherche ne sont pas absentes de la politique de recrutement. L'unité connaît de faibles possibilités d'encadrement de doctorants en droit administratif.

L'unité a vu ses relations avec le tribunal administratif de Montreuil suspendues ; c'est une perte de possibilités de recherches, cette juridiction connaissant notamment un fort contentieux en droit des étrangers.

Les relations avec des universités étrangères reposent surtout sur quelques individualités très dynamiques ; seules les relations avec l'université de Vérone ont donné lieu à des coopérations institutionnelles. Seule l'Italie est représentée dans l'Union européenne, ce qui est bien insuffisant pour participer à l'espace européen de la recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

L'absence de désignation de responsables d'axes, au profit d'un pilotage collégial, présente l'inconvénient de priver l'unité de l'animation très concrète de ses thématiques et d'amoinrir par là même leur visibilité. La réflexion sur cette question doit probablement être prolongée par celle relative à la façon à créer les conditions favorables à la vie collective de l'unité et à l'accompagnement structuré des doctorants de l'IDPS. Les efforts signalés comme point fort pour l'encadrement des doctorants ne sont que partiellement convaincants et n'ont pas produit les résultats attendus (« RDV de thèse », mise à disposition de locaux). Ces éléments appellent une vigilance accrue.

Par ailleurs, dans l'animation de la recherche, les relations qu'entretiennent certains membres de l'unité avec des universités étrangères devraient permettre d'inviter des chercheurs de renom, ce qui n'a eu lieu qu'une seule fois.

Enfin, dans une perspective de science ouverte, le dépôt des résultats de la recherche sur HAL demeure très inégal et globalement assez faible.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

Les candidatures de l'IDPS — seul ou associé à d'autres unités — à des appels à projets compétitifs (p. ex.. ANR) demeurent, pour l'heure, ponctuelles. Elles reposent, en outre, sur un membre de l'unité, actif dans ce domaine (qui est associé à un projet soutenu par l'ANR et a répondu à un appel à projets H2020), tandis que la majorité des membres de l'IDPS (en particulier les juristes) reste en marge des appels à projets, préférant mener des travaux individuels ou collectifs dans le cadre de colloques et bénéficiant de financements ponctuels.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Sans objet

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique de l'unité est satisfaisante tant au plan quantitatif qu'au plan qualitatif, avec des manifestations et publications collectives ou individuelles régulières, les publications ayant lieu dans le circuit des grandes maisons d'édition juridique et des revues juridiques à comité de lecture, gage de qualité. Les recherches, souvent tournées vers des sujets conceptuels et philosophiques, abordent également des thématiques d'actualité, et s'étendent parfois à des sujets rares et originaux. Les thèmes sont néanmoins très dispersés, du fait de l'hétérogénéité des axes de recherche de l'unité, ce qui empêche l'émergence d'une thématique visible et fédératrice ; la production est par ailleurs inégalement répartie parmi ses membres. Le taux de publication sur HAL reste perfectible.

La production scientifique de l'unité se présente de façon satisfaisante avec un souci de la pluridisciplinarité et un accent mis sur certaines disciplines trop souvent négligées comme l'histoire du droit.

La dimension internationale est limitée à l'exception des productions avec Vérone, et les publications en langue étrangère demeurent faibles alors que la présence d'une enseignante d'anglais au sein de l'unité est susceptible d'apporter une aide précieuse.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'activité scientifique de l'unité satisfait, quantitativement comme qualitativement, aux standards des laboratoires de recherche en droit, avec une production individuelle et collective abondante et de bon niveau, dont témoignent les productions jointes dans le portfolio.

La production scientifique de l'unité est à la fois régulière du point de vue de son étalement dans le temps et proportionnée à son effectif du point de vue de sa quantité (plus de 240 articles, 18 ouvrages et plus de 160 chapitres d'ouvrages). L'unité organise plusieurs colloques chaque année.

On relève dans les productions individuelles comme collectives de l'unité une inclination pour les sujets d'ordre théorique, politique et philosophique, et pour les approches de type conceptuel et philosophique, liées aux préférences des chercheurs les plus productifs, et aussi au fait que ces approches abstraites peuvent fédérer plus facilement les divers profils — juristes publicistes et historiens du droit, politistes, sociologues — regroupés dans l'unité.

On relève également dans la production individuelle et collective de l'unité un intérêt pour des sujets touchant à des questions d'actualité (le genre, les migrations, les évolutions du vocabulaire du droit) et des sujets plus rarement abordés et spécifiques, qui pourraient constituer un atout et une marque de singularisation (travaux historiques sur les relations entre le crime organisé et le pouvoir en Italie, problématique de la vente de HLM, histoire des institutions militaires).

Les travaux sont publiés dans le circuit classique des grandes maisons d'édition juridiques et des revues nationales juridiques à comité de lecture, gages de la qualité des publications et de leur conformité aux standards méthodologiques en vigueur (éditeurs juridiques de renom : Dalloz, LexisNexis, LGDJ ; revues phare de la discipline : Revue Française de Droit Constitutionnel, Revue Générale de Droit International Public, Revue Internationale de Droit Comparé). La participation de plusieurs membres à des rubriques de type « chronique » dans des revues juridiques constitue un élément de visibilité de l'unité et de reconnaissance de la qualité de son travail.

L'unité dispose d'un correspondant « intégrité scientifique », désigné suite à la suggestion de la commission de la recherche de l'université. Elle profite par ailleurs, s'agissant des doctorants, des outils mis en place par l'École Doctorale Érasme, qui soumet les manuscrits des thèses à un logiciel antiplagiat avant leur soutenance.

La production scientifique des doctorants, en dehors de leur thèse, est facilitée par la possibilité qui leur est donnée de publier dans la Revue *13 en droit*. Ils bénéficient par ailleurs de la possibilité de communiquer au cours de la journée scientifique annuelle de l'École Doctorale Érasme.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les productions collectives de l'unité sont marquées par une relative hétérogénéité thématique, liée au vaste périmètre couvert par les axes.

La très grande variété des thèmes abordés rend difficile l'émergence au sein de l'unité d'une ou plusieurs thématique(s) fédératrice(s), propre(s) à accroître sa visibilité nationale et éventuellement internationale.

La majorité des publications est en langue française, à quelques exceptions près, liées aux spécialités de certains membres de l'unité (publications ponctuelles en italien, portugais, espagnol). L'unité ne fait état d'aucune publication en langue allemande.

La dimension internationale est l'un des points faibles de la production. Si l'on excepte les colloques avec Vérone, les autres publications ayant cette préoccupation relèvent d'initiatives individuelles ne laissant pas percevoir la perspective de la pérennité. Les liens avec l'université de Bangalore pourraient permettre un développement.

Pour ce qui est des productions individuelles, on relève une importante disparité parmi les membres, le nombre de publications pour la période allant d'une à 25 pour les membres de l'unité publiants. Certains membres titulaires de l'unité sont non-publiants pour la période considérée.

La participation modérée des doctorants de l'unité à ses manifestations scientifiques et leur production scientifique hors thèse limitée (articles, etc.) peuvent s'expliquer, pour les doctorants non financés, par leur profil (absence de vocation universitaire après la thèse) et par les conditions matérielles de réalisation de leur thèse. La journée scientifique consacrée aux doctorants, interrompue lors de la crise sanitaire, n'a pas été rétablie depuis.

Le taux de publication de travaux de recherche sur HAL Science ouverte des membres de l'unité est encore assez faible, ce qui peut s'expliquer par les habitudes générales de l'univers juridique et par la spécificité des circuits éditoriaux dans le monde du droit.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité n'entretient pour l'heure que des rapports limités avec le monde non académique, qu'il s'agisse d'institutions publiques, d'organismes privés, ou d'activités de vulgarisation à destination de publics non universitaires. Des rapports occasionnels ont néanmoins pu être noués dans le cadre de projets individuels avec certaines collectivités, hors du voisinage immédiat de l'unité. La construction d'une politique collective de diffusion vers l'extérieur pourrait constituer un défi intéressant à relever pour la période future.

1/ L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non-académique.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

Les interactions non académiques de l'IDPS se matérialisent, au cours de la période évaluée, par deux modalités principales : d'une part, des activités de médiation scientifique avec le monde socio-économique et, d'autre part, des activités d'expertise ou de conseil auprès d'institutions publiques, parapubliques, d'associations, de collectivités locales, etc.

Certains membres de l'IDPS ont largement disséminé les résultats de leurs travaux de recherche auprès du grand public en participant à des interventions dans les médias (chroniques et tribunes dans la presse nationale française ou grecque, émissions radios ou télévisées, podcasts) ou à l'occasion d'événements (Nocturnes de l'Histoire, « les lois de l'histoire » diffusé sur YouTube). Ces événements couvrent l'ensemble des disciplines représentées au sein de l'IDPS.

L'unité dispose également d'un site internet lui permettant de présenter ses activités.

L'unité entretient des rapports avec le monde non académique à travers le financement de certains doctorants (bourses du gouvernement français à destination des étudiants étrangers, conventions Cifre en partenariat avec la Ville de Paris, etc.).

Des rapports occasionnels existent avec des collectivités territoriales, non situées dans le voisinage immédiat de l'unité (ville de Saint-Brieuc, ville de Nantes).

Plusieurs membres de l'unité ont pu mener des projets en lien avec des acteurs du monde socio-économique, ou intervenir dans le cadre de manifestations organisées par de tels acteurs : Global Infrastructure Hub (sur le thème des contrats de partenariats public-privé), Infraweek (participation d'un membre de l'unité à la conférence annuelle), collectivité (ville de Saint-Brieuc).

L'expertise de plusieurs membres est ponctuellement sollicitée par le monde associatif (dans le domaine du genre), les collectivités (« mission égalité » de la ville de Nantes), des cabinets de conseil en politiques publiques, des institutions nationales (Conseil économique, social et environnemental ; Commission d'évaluation de l'Accord de libre-échange Union européenne-Mercosur sous l'égide du Premier ministre) ou internationales (Banque Mondiale, Conseil des droits de l'homme).

Les entretiens ont permis de prendre connaissance de nouveaux projets dignes d'intérêt (développement de podcasts « les lois de l'histoire », participation à une exposition aux archives nationales sur le thème du sacrilège, souhait de renouer des liens avec le tribunal administratif de Montreuil).

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

L'IDPS n'est, pour l'heure, pas parvenue à s'intégrer pleinement dans le tissu socio-économique local, alors pourtant que l'unité est immergée dans un environnement géographique, institutionnel, juridictionnel et culturel *a priori* propice à ce type d'interactions. L'IDPS n'entretient pas de partenariat conventionné avec les acteurs du monde culturel, économique et social. La faiblesse objective des interactions non académiques de l'unité peut expliquer le peu de thèses financées, notamment par le dispositif Cifre (une thèse sur dispositif Cifre, par convention avec la Ville de Paris).

Les acteurs du monde professionnel juridique (tels que les chambre des notaires, barreau, etc.), du monde associatif et savant (tels que l'Association Française pour l'Histoire de la Justice, l'AFHIP...), éventuellement des *think tanks* (tels que l'Observatoire de l'Éthique Publique) ou du monde administratif ne sont pas impliqués dans l'écosystème des activités de l'unité.

On ne relève pas de liens particuliers avec le monde industriel et de l'entreprise, privant les doctorants de la possibilité de contrats sur dispositif Cifre.

Si les manifestations scientifiques organisées par l'unité sont naturellement ouvertes au public, l'unité n'organise pas d'actions spécifiquement pensées pour un public extra-universitaire, telles que conférences de vulgarisation, débats sur des thèmes d'actualité, etc. On ne relève pas d'implication dans la Fête de la science. À défaut, la diffusion à destination du public extra-universitaire s'opère principalement par le biais des interventions individuelles de certains membres de l'unité dans la presse grand public, abondantes et régulières, qu'il s'agisse de la presse écrite, radio ou en ligne, en France (podcasts, mais aussi à l'étranger [quotidiens grecs *I Efimerida ton Syntakton*, *I Avgi* et *I Kathimerini*]).

Hormis son site internet, l'unité ne dispose pas d'outil de communication vers l'extérieur [lettre périodique, comptes sur les réseaux sociaux] afin d'assurer la publicité de ses activités et éventuellement de ses résultats.

La diffusion s'opère par défaut par les initiatives individuelles des membres de l'unité, qui pourrait bénéficier d'un relais à travers la mise en place d'une politique globale de celle-ci.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

L'unité envisage de renforcer son implantation et sa visibilité au sein du Campus Condorcet, conformément d'ailleurs au souhait de ses tutelles, et de s'appuyer davantage sur la MSH, pour ce qui est des moyens et de la visibilité qu'elle peut offrir. On peut s'interroger sur l'acceptation de ce nouveau campus, les enseignants-chercheurs étant attachés à Villetaneuse où ils dispensent leurs enseignements.

De nouveaux enseignants-chercheurs ont été accueillis au cours de l'année 2023, en veillant autant que possible à la parité homme/femme, à laquelle l'unité reste très attentive. Recrutés principalement pour répondre à des besoins de formation, ils se sont bien intégrés à l'unité et à ses activités scientifiques et vont répondre aussi à des besoins spécifiques en termes de recherche [en science politique et en sociologie afin d'étoffer l'activité de l'axe 4, mais également en relations internationales/études européennes] et d'encadrement de thèses [par exemple en droit administratif]. La perspective de contrats doctoraux fléchés, si elle se réalise, permettrait de recruter des doctorants en adéquation avec les axes de l'unité.

Sur le plan scientifique, dès sa création, l'unité s'est structurée en quatre axes de recherche, tous très larges, qui reflètent la pluridisciplinarité de l'unité plus que l'interdisciplinarité, et ne permettent pas encore de dégager une identité scientifique forte. La politique scientifique de l'unité consiste à poursuivre ses activités « dans un cadre commun et fédérateur, sans sacrifier la liberté » de ses membres. C'est la raison pour laquelle « il n'est pas envisagé de modifier les axes du laboratoire, qui présentent l'avantage d'englober les divers thèmes de recherche des membres et de refléter le caractère pluridisciplinaire de l'unité ». Cette politique est avantageuse, car elle permet d'intégrer facilement tous les membres de l'unité [dont tous pourtant ne sont pas publiants], mais elle présente l'inconvénient d'une recherche dont la spécificité sera plus difficile à construire, de même que l'identité scientifique de l'unité. L'unité en a d'ailleurs conscience lorsqu'elle indique : « il serait d'ailleurs souhaitable d'organiser des projets collectifs impliquant plus avant les historiens du droit, les politistes et les sociologues ». Toutefois, comme le montre le Portfolio, l'unité a les capacités sur certains thèmes [la violence ; le paradigme de la croissance en droit public ; les mots du droit] de s'engager dans la voie de recherches réellement transversales. Enfin, le souhait d'accorder à l'histoire du droit une attention particulière, en raison de sa rareté, est évidemment bienvenu.

À propos du financement de la recherche, l'unité envisage le recours à des moyens de financements externes pour les événements scientifiques qu'elle organisera, par des partenariats avec d'autres unités de recherche de l'université ou en répondant aux appels à projets de la Commission de la recherche de l'établissement. On peut regretter qu'aucune mention ne soit faite à des appels à projets compétitifs à l'échelle nationale, européenne ou internationale [ANR, ERC], qui, outre les financements qu'ils procurent, sont des projets fédérateurs en interne et susceptibles d'accentuer aussi l'ouverture internationale.

L'IDPS a également conscience qu'il lui faut progresser en termes de diffusion scientifique [publications sur HAL notamment] et les initiatives déjà en cours dans le domaine de la science ouverte méritent d'être encouragées et poursuivies. Il en va de même pour les partenariats extérieurs : ceux existants [Vérone, Bangalore] vont être poursuivis et consolidés, d'autres [Université Pontificia catholique du Pérou] doivent se concrétiser, d'autres encore doivent être explorés. L'unité bénéficie à l'évidence des ressources et de l'attractivité suffisantes lui permettant d'internationaliser davantage sa recherche. Enfin, tel est le cas aussi pour les liens avec le monde non académique qui doivent se développer et donner lieu à des réalisations concrètes.

Aussi, il est recommandé à l'unité de réfléchir à un resserrement de ses axes [avec au besoin des responsables d'axes] de manière à accentuer l'interdisciplinarité [notamment entre disciplines juridiques et non juridiques], l'homogénéité de la production scientifique, et renforcer son identité scientifique et son rayonnement. L'axe 4 mérite aussi que sa cohérence interne soit renforcée.

De même, la réponse à des appels à projets nationaux, européens et internationaux serait souhaitable, d'abord en termes de ressources, mais aussi par leur effet fédérateur et l'ouverture internationale qu'ils impliquent. En effet, l'unité a conscience que l'internationalisation de la recherche pourrait être accentuée, en cohérence avec ses axes, et il est recommandé de poursuivre dans cette voie notamment par l'accueil de chercheurs étrangers. L'unité peut aussi développer ses relations internationales en utilisant le réseau Alliance européenne Uninovis auquel appartient l'université Sorbonne Paris-Nord.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité recommande de :

- augmenter le nombre de doctorants, par exemple en proposant des contrats fléchés, ouverts à tous les étudiants de Master, y compris à ceux ne relevant pas de l'université Sorbonne Paris-Nord dont le vivier semble un peu limité.
- améliorer le potentiel d'encadrement de l'IDPS en encourageant la soutenance de l'habilitation à diriger des recherches [HDR].

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité recommande de :

- envisager une redéfinition des axes susceptible de permettre l'affichage de certaines priorités donnant une identité scientifique à l'IDPS.
- favoriser l'internationalisation en concrétisant le projet de partenariat avec l'université de Bangalore, en accueillant davantage de chercheurs étrangers et en mobilisant le réseau des partenariats institutionnels de l'université Sorbonne Paris-Nord [« Alliance européenne Uninovis »].
- poursuivre une politique de recherche contractuelle en candidatant à des projets de type ANR.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité recommande de :

- encourager le référencement et la publication des travaux de recherche sur HAL Science ouverte.
- solliciter davantage les possibilités qu'offrent la MSH et la structure fédérative de recherche « Les Communs » pour développer certaines recherches interdisciplinaires.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité recommande de :

- développer et formaliser davantage de relations avec le monde professionnel, lesquelles faciliteront le financement de contrats sur dispositif Cifre.
- mettre à jour le site internet de l'unité afin d'améliorer la visibilité externe de l'IDPS.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 15 décembre 2023 à 9 h

Fin : 15 décembre 2023 à 15 h 45

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9 h-9 h 15 Réunion à huis clos des membres du comité

9 h 15-9 h 30 Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

9 h 30-10 h 15 Réunion plénière : direction de l'unité, personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires, associés statutaires, doctorants, professeurs émérites, personnels d'appui à la recherche.

10 h 15-10 h 45 Réunion à huis clos avec la direction de l'unité.

10 h 45-11 h 00 Pause

11 h-11 h 45 Réunion à huis clos avec les représentants des tutelles.

11 h 45-12 h 45 Pause déjeuner

12 h 45-13 h 30 Réunion à huis clos avec les personnels : chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires, les professeurs émérites, les associés statutaires professeurs associés, les personnels d'appui à la recherche hors la présence de la direction

13 h 30-14 h 00 Réunion à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants de l'unité

14 h-14 h 15 [facultatif] Réunion à huis-clos avec un représentant du monde socio professionnel

14 h 15-14 h 45 : Réunion à huis clos avec la direction de l'unité

14 h 45-15 h 45 : Réunion à huis clos final du comité

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le Hcéres nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Monsieur Eric Saint-Aman
Directeur du département d'évaluation de la
recherche
Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Villetaneuse, le 24 janvier 2024

Objet : Rapport d'évaluation DER-PUR250024480 - IDPS - Institut de droit public, sciences politiques et sociales de Paris 13

Cher Monsieur,

Nous faisons suite à votre courriel du 18 janvier 2024 par lequel vous nous avez transmis le rapport d'évaluation de l'unité de recherche Institut de droit public, sciences politiques et sociales de Paris 13.

L'université Paris XIII – Sorbonne Paris Nord souhaite remercier au nom de l'ensemble des personnels de l'unité de recherche Monsieur Sébastien Bernard, Président du Comité, ainsi que les membres du Comité pour la qualité des échanges lors de la visite d'évaluation effectuée le 15 décembre 2023, ainsi que pour la qualité du rapport provisoire d'évaluation de l'Unité.

L'IDPS est une jeune unité qui a réussi le pari d'associer deux laboratoires, comme cela lui a été demandé lors de la précédente évaluation. Ce rapprochement n'a pas forcément été simple, comme en témoignent les changements de direction en cours de mandat. Cette fusion est cependant une réussite et la nouvelle direction a tout notre soutien pour structurer une politique scientifique ambitieuse sur le plan scientifique ainsi que respectueuse des règles en vigueur au sein de l'établissement. Ces règles ont beaucoup évolué ces dernières années et imposent un contrôle plus strict sur les dépenses (notamment en ce qui concerne les missions, y compris les missions à l'étranger). Nous saluons ici les efforts entrepris pour harmoniser les pratiques dans le cadre des procédures en vigueur. Nous serons aux côtés de la direction de l'unité à chaque fois qu'il faudra avancer dans ce sens.

L'unité, par ailleurs, est bien intégrée dans son environnement. Il lui faut maintenant trouver son régime de croisière et son identité propre. Des discussions vont être menées, au sein d'USPN, pour évaluer les usages du campus Condorcet, au-delà de la visibilité indéniable qu'il peut apporter à une équipe de taille modeste comme l'IDPS. Il convient de voir comment les doctorants pourraient mieux s'en emparer et mieux profiter des équipements à disposition (l'Humathèque en particulier). Nous encourageons vivement l'unité à suivre le conseil du comité de proposer des contrats fléchés aux Masters et d'inciter les MCF à soutenir des HDR dès que possible.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :



@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en mes sincères salutations.

Le Président de l'Université Sorbonne Paris Nord



Christophe Fougère

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS  **CONDORCET**
PARIS - AUBERVILLIERS

ASPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

@univ_spn / Université Sorbonne Paris Nord



Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

 [@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

 [Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)